AR Prefecture

005-210500237-20210712-2021_07_145-DE Reçu le 15/07/2021 Publié le 15/07/2021



DEL 2021.07.12/145

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUILLET 2021

Thème:

FINANCES

Objet:

Ajustement de la subvention au CCAS-exercice 2021

Convocation:

Date: 06/07/2021

Affichage: 06/07/2021

Nombre de membres du conseil municipal

En exercice:

33

Présents:

24

Nombre de

suffrages

exprimés:

32

Le **Lundi 12 juillet 2021** à 18h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur ARNAUD MURGIA**

Étaient présents:

Arnaud MURGIA, Richard NUSSBAUM, Catherine VALDENAIRE, Éric PEYTHIEU, Annie ASTIER-CONVERSET, Jean-Marc CHIAPPONI, Élisa FAURE, André MARTIN, Claire BARNÉOUD, Patrick MICHEL, Corinne ASCHETTINO, René MICHEL, Marie SOUBRANE, Christian FERRUS, Corinne FAURE-BRAC, Monique OLLAGNIER, Hervé BOULAIS, Renaud PONS, Yoann LAGIER, Maud GADE, Natalia SERTOUR, Solange MICHEL, Thomas SCHWARZ, Aurélie POYAU

<u>Étaient représentés :</u>

Christian JULLIEN donnant pouvoir à Claire BARNÉOUD Émilie DESMOULINS donnant pouvoir à Christian FERRUS Michèle SKRIPNIKOFF donnant pouvoir à Corinne ASCHETTINO Christophe OSTI donnant pouvoir à René MICHEL Sandrine CORDIER donnant pouvoir à Catherine VALDENAIRE Maryse XAUSA FRANÇOIS donnant pouvoir à Yoann LAGIER Elie HAMDANI donnant pouvoir à Natalia SERTOUR Francine DAERDEN donnant pouvoir à Aurélie POYAU

Absents excusés:

Christian JULLIEN, Émilie DESMOULINS, Michèle SKRIPNIKOFF, Christophe OSTI, Sandrine CORDIER, Maryse XAUSA FRANÇOIS, Elie HAMDANI, Francine DAERDEN

Absents:

Gabriel LEON

Secrétaire de séance: Yoann LAGIER

AR Prefecture

005-210500237-20210712-2021 07 145-DE

Reçu le 15/07/2021

Publié le 15/07/2023 Rapporteur : Monsieur le Maire

- l'article L.2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales ; VU
- les articles L.123-4 à L.123-9 et R.123-1 et suivants du code de l'action sociale VU et des familles;
- la délibération du conseil municipal N°201 du 09/12/2020 accordant une VU avance sur la subvention municipale pour 2021;
- la délibération du conseil municipal N°27 du 10/03/2021 portant attribution VU au CCAS d'une subvention municipale de 536 900 € pour 2021 ;
- la délibération du conseil d'administration du CCAS de Briançon N°2 du VU 12/04/2021 portant approbation du compte administratif pour 2020 ;
- la nécessité d'ajuster le montant de la subvention attribuée au CONSIDERANT centre communal d'action sociale de Briançon pour l'année 2021;
- que le budget primitif pour 2021 du CCAS de Briançon a été CONSIDERANT construit et voté avec une subvention municipale d'un montant de 499 400 €;
- que le conseil d'administration du CCAS a constaté un résultat CONSIDERANT de fonctionnement excédentaire de +59 100,69 € au titre de l'exercice 2020;
- qu'il apparaît donc aujourd'hui opportun de prendre en CONSIDERANT compte les résultats 2020 pour le calcul de la subvention versée en 2021;
- les travaux de la commission FINANCES & AFFAIRES CONSIDERANT GENERALES réunie le 09/07/2021;

AR Prefecture

005-210500237-20210712-2021_07_145-DE Reçu le 15/07/2021 Publié le 15/07/2021

LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE

- D'ajuster le montant de la subvention attribuée par la commune au CCAS de Briançon afin de prendre en compte l'excédent dégagé en 2020 ;
- D'attribuer une subvention d'un montant ajusté de 440 300 € au centre communal d'action sociale de Briançon pour l'année 2021 ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, son représentant à signer, au nom et pour le compte de la Ville de Briançon, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR: 32

CONTRE: 0

ABSTENTION: 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

FINANCES DEL 2021.07.12/145

PUBLIÉE LE :

1 5 JUIL. 2021

POUR EXTRAÎT CERTIFIÉ CONFORME

.e Mai*f*e,